



HPV (Papillomavirus)

LA VIE INTIME, AFFECTIVE ET SEXUELLE (VIAS)

C'EST QUOI ?

La vie intime, affective et sexuelle d'une personne regroupe les aspects biologiques, psychologiques, sociaux, culturels et relationnels qui contribuent, tout au long de la vie, à construire son identité, ses émotions, sa sexualité et ses relations avec les autres. C'est aussi un facteur d'épanouissement et de bien-être qui peut être lié à différents facteurs comme :



Les relations affectives
(attachement, amour, relations)



L'identité personnelle
(identité de genre, orientation sexuelle)



La vie intime et sexuelle
(relations intimes, plaisir, désir)

LA VIE INTIME, AFFECTIVE ET SEXUELLE : UN DROIT POUR TOUS



De nombreux jeunes en situation de handicap vivent des liens, des émotions, une sensibilité, et sont ainsi exposés (même indirectement) à des infections. Chaque personne a une vie à part entière, y compris affective, relationnelle et potentiellement sexuelle.

La VIAS est inscrite dans le droit et dans le concept d'autodétermination : l'autodétermination, c'est la possibilité pour chaque personne, y compris en situation de handicap, de participer aux choix qui concernent sa vie, sa santé, son corps, dans la mesure du possible. Cela concerne :

- Les décisions autour du quotidien (alimentation, activités, rythme de vie) ;
- Les soins (consultation, prévention, vaccination, hygiène, contraception, etc.) ;
- La vie affective et intime, dans le respect de la personne et du cadre légal.

Parler de vie intime et sexuelle, c'est :

- Promouvoir la santé, le respect et la dignité ;
- Lutter contre les tabous et ne pas réduire les personnes à leur handicap ;
- Favoriser l'expression des émotions et des sentiments ;
- Impliquer les familles et les accompagner dans une approche éthique ;
- Créer un environnement où chacun peut vivre pleinement, dans toutes ses dimensions ;
- Parler de consentement.

Dans ce contexte, le vaccin contre les papillomavirus humains (HPV) protège contre des maladies graves (dont certains cancers). Il est essentiel d'agir tôt pour **prévenir, anticiper et garantir un accès équitable** à la santé sexuelle et reproductive.

LA VACCINATION CONTRE LES HPV

Les infections à papillomavirus sont très fréquentes. Les papillomavirus sont très **contagieux**, la transmission peut avoir lieu tout au long de la vie, à l'occasion de **contacts avec des muqueuses** (contacts intimes, rapports sexuels avec ou sans pénétration).

Environ 80% des femmes et des hommes sont exposés à ces virus au cours de leur vie. Il existe près de 200 types de HPV, dont 12 pouvant provoquer des cancers. Dans 60% des cas, l'infection a lieu au début de la vie sexuelle.

Pourquoi le faire maintenant ?

La vaccination est d'autant plus efficace lorsque les jeunes filles et jeunes garçons n'ont pas encore été exposés au virus.



LE SCHÉMA VACCINAL



Entre 11 et 14 ans révolus (filles et garçons)*

Nom du vaccin : **Gardasil 9®**

Nombre d'injections : **2 doses**

Quand : la deuxième dose est faite **entre 5 et 13 mois après la 1^{ère}**



POSSIBILITÉ DE RATRAPAGE



Entre 15 ans et 26 ans révolus (filles et garçons)*

Nom du vaccin : **Gardasil 9®**

Nombre d'injections : **3 doses**

Quand : la deuxième dose est faite **2 mois après la 1^{ère}, et la 3^{ème} 6 mois après.**

*Pour les filles et les garçons candidats à une transplantation d'organe solide : la vaccination contre les papillomavirus est recommandée aux mêmes âges que dans la population générale, avec un rattrapage jusqu'à l'âge de 19 ans révolus. Chez les enfants des deux sexes candidats à une transplantation d'organe solide, la vaccination peut être initiée dès l'âge de 9 ans avec le vaccin Gardasil 9® (cf. AMM du vaccin).

EN ÉTABLISSEMENT, C'EST SIMPLE ET SÉCURISÉ

Dans les établissements médico-sociaux du secteur du handicap*, une campagne de vaccination contre les HPV et les infections à méningocoques ACWY** en ESMS*** est désormais **proposée aux jeunes de 11 à 14 ans (révolus au moment de la 1^{re} injection)**, en internat ou externat.



- La vaccination est **gratuite** ;
- Elle est réalisée par des **professionnels de santé** ;
- L'autorisation des deux parents ou représentants légaux est **obligatoire** ;
- Cette campagne propose aussi de vacciner contre les infections à **méningocoques ACWY** ;
- C'est éventuellement l'occasion de **rattrapages vaccinaux** : ROR, Hépatite B, etc.

* Il est rappelé que les établissements et services médico-sociaux (ESMS) accueillant des jeunes de 11 à 14 ans en situation de handicap mentionnés au 2° de l'article L. 312-1 du CASF concernés par la campagne de vaccination contre les infections à HPV et contre les infections invasives à MenACWY sont : les Instituts médico-éducatifs (IME), les établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés, les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), les instituts d'éducation motrice (IEM), les instituts pour déficients visuels ou auditifs, les instituts d'éducation sensorielle sourds/aveugles, les foyers d'hébergement enfants et adolescents handicapés.

** Les infections à méningocoque sont causées par une bactérie. Il existe plusieurs souches de cette bactérie (A, B, C, W et Y). En France, les principales souches responsables des infections invasives à méningocoques sont les souches B, W et Y. Ces infections sont rares, mais elles peuvent être très graves. Elles peuvent provoquer une méningite (infection des membranes qui entourent le cerveau et la moelle épinière) ou une infection généralisée du sang (septicémie). Dans les cas les plus sévères, elles peuvent entraîner un purpura fulminans, une urgence médicale qui nécessite une prise en charge immédiate. Les nourrissons, les jeunes enfants et les adolescents et jeunes adultes sont les plus à risque de développer ces infections. Depuis 2023, le nombre de cas d'infections à méningocoque est en augmentation en France.

*** Instruction interministérielle du 17 juillet 2025 sur l'organisation d'une campagne nationale de vaccination contre les infections à papillomavirus humains (DGS 2025/98).

Comment ça se passe ? Toutes les étapes de la vaccination



- 1 Un professionnel de santé est disponible pour répondre à vos éventuelles questions.



- 2 Au besoin et pour faciliter la communication avec votre enfant un kit d'habituation est à disposition.



- 3 La vaccination de votre enfant ne pourra se faire qu'avec l'autorisation signée par les deux parents.



- 4 Avec votre accord, la vaccination contre les méningocoques ACWY* pourra également se faire lors de la même séance.



- 5 Le carnet de santé de votre enfant devra être apporté le jour de la vaccination.



- 6 Une 2^{de} dose de vaccin contre les HPV sera réalisée entre 5 et 13 mois après la 1^{re} dose.
La vaccination contre les méningocoques ACWY ne nécessite qu'une seule dose.



- 7 Après la vaccination, votre enfant restera sous surveillance pendant 15 min.



- 8 La vaccination, recommandée pour les filles et garçons de 11 ans à 14 ans, permet de prévenir jusqu'à 90% des infections HPV à l'origine des cancers.

L'habituation à la vaccination est un soin à part entière.

Dans le cadre de l'accompagnement aux soins, il est primordial de consacrer le temps nécessaire à l'explication des interventions. L'avis de la personne doit être recherché, y compris lorsqu'elle rencontre des difficultés à s'exprimer, en s'appuyant sur ses perceptions, ressentis et souhaits. La co-construction des décisions avec les familles et les aidants est essentielle, dans le respect constant de la parole et de la volonté de la personne concernée.

L'habituation aux soins, qui constitue un soin à part entière distinct de l'acte médical, repose sur un apprentissage progressif et régulier des différentes étapes du soin, adapté aux capacités et limites de la personne. Cette démarche se réalise sans douleur ni contrainte, en respectant strictement l'intimité, dans le but de permettre la réalisation des soins sans opposition, et ainsi prévenir toute rupture dans le parcours de soins.



*Le vaccin Gardasil 9® peut être administré de façon concomitante, dans des sites d'injections différents, avec le vaccin diphtérie-tétanos-poliomyélite-coqueluche (dTCaP - rappel prévu entre 11 et 13 ans), le vaccin contre les infections à méningocoques ACWY (recommandé entre 11 et 14 ans), le vaccin contre l'hépatite B (dans le cadre du rattrapage) et le vaccin Rougeole-Oreillons-Rubéole (ROR ; dans le cadre du rattrapage).

POUR EN SAVOIR +



Synthèses d'informations pour le grand public

- **Ministère de la santé** : page dédiée Papillomavirus humains et cancer du col de l'utérus ;
- **ARS Nouvelle-Aquitaine** : pages dédiées à la nouvelle campagne de vaccination HPV ;
- **CPAM** : page dédiée à la vaccination contre les papillomavirus humains ;
- **Mon parcours handicap** : définition du **consentement**
- **INCa** : page dédiée à la prévention des cancers induits par les HPV ;
- **Vaccination-info-service version grand public** : page dédiée aux Infections à Papillomavirus humains ;
- **Handiconnect.fr** : page dédiée à l'habituation aux soins de la personne en situation de handicap.



Réglementation et politiques vaccinales

- **Calendrier vaccinal de l'année en cours** : pages dédiées aux Infections à papillomavirus humains (HPV) ;
- **Journal officiel** : Décret n° 2024-499 du 30 mai 2024 relatif à la participation des assurés aux frais liés à la vaccination contre les infections à papillomavirus humains ;
- **Instruction n° DGS/MVI/DGCS/SD3/2025/98 du 17 juillet 2025** : organisation d'une campagne nationale de vaccination contre les HPV et contre les infections invasives à méningocoque ACWY (MenACWY) en ESMS à partir de la rentrée scolaire 2025-2026.



Évaluations des recommandations vaccinales et des vaccins

- **HAS** (avis 11 juil. 2019) : évaluation de la recherche des HPV en dépistage primaire des lésions précancéreuses et cancéreuses du col de l'utérus ;
- **HAS** (avis 11 mars 2025) : l'accompagnement au développement de l'autodétermination du pouvoir d'agir des personnes en ESSMS ;
- **HAS** (avis 13 mai 2025) : vaccination contre les papillomavirus : élargissement du rattrapage vaccinal chez les hommes et les femmes jusqu'à 26 ans révolus ;
- **HAS** (avis 14 janvier 2025) : recommandation de bonne pratique "Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes en ESSMS".



Données scientifiques

- **Santé publique France** : couvertures vaccinales, données épidémiologiques, données cliniques ;
- **ANSM** : données sur la sécurité du vaccin contre les HPV et sa surveillance nationale.

